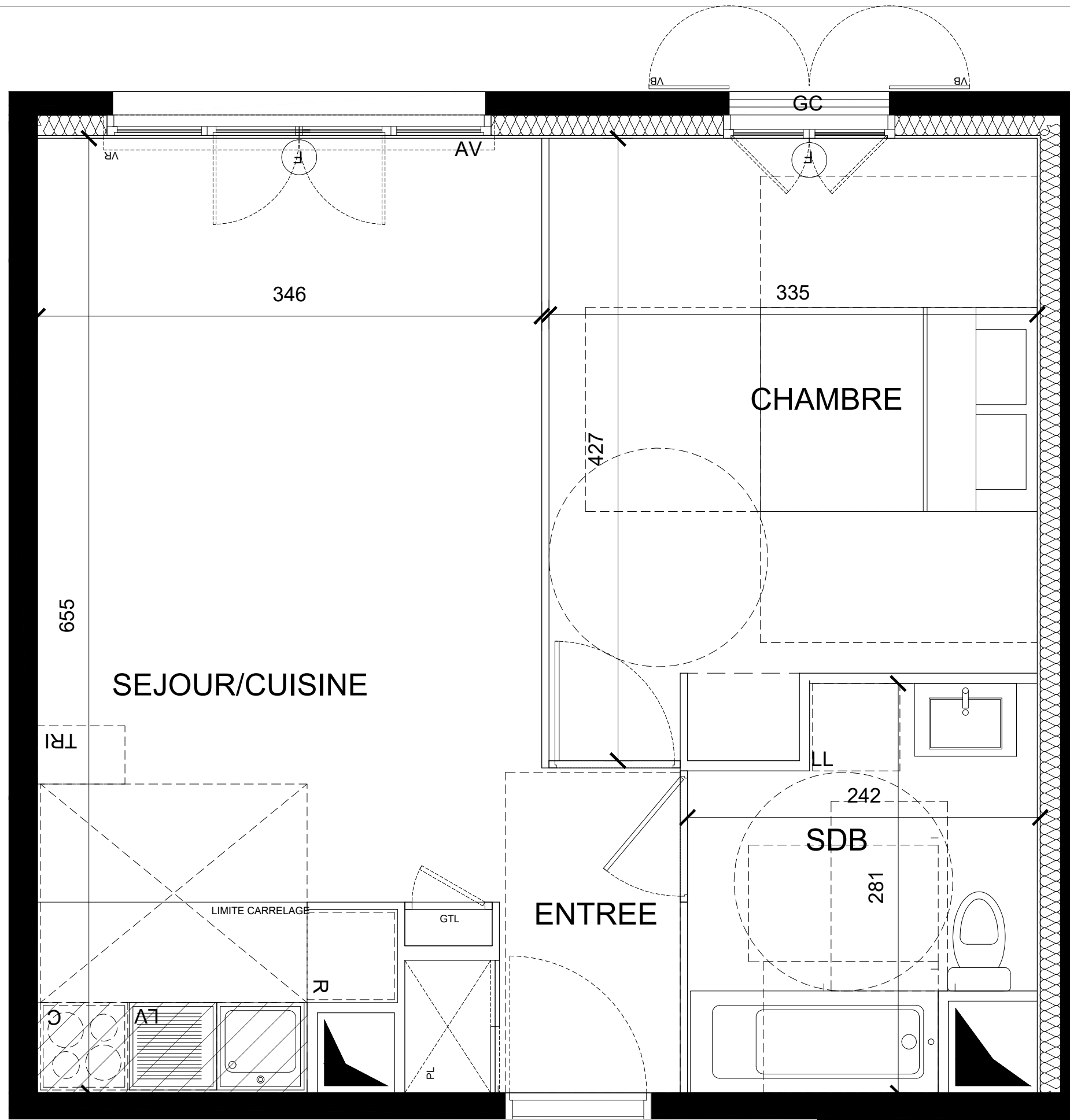
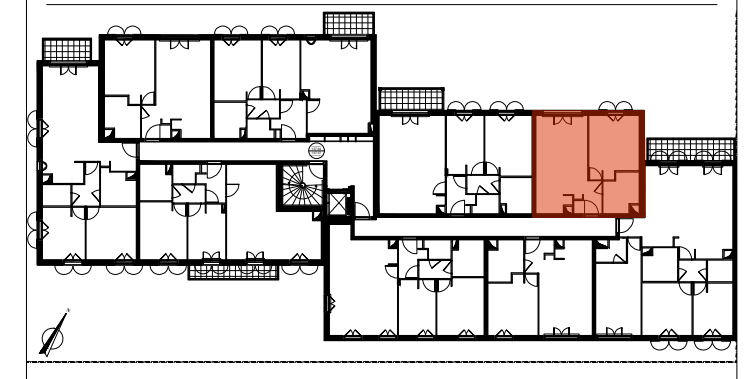




RUE DE MAGELLAN  
77700 - SERRIS



PLAN DE REPERAGE



CAGE	TYPE	ETAGE	N° LOGEMENT
1	T2	R+2	1126

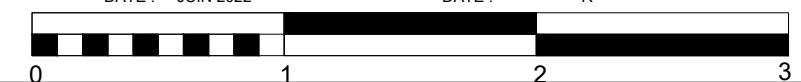
TABLEAU DES SURFACES

Séjour/Cuisine	21.0 m <sup>2</sup>
Entrée	3.1 m <sup>2</sup>
SDB	5.8 m <sup>2</sup>
Chambre	13.3 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE HABITABLE TOTALE</b>	<b>43.2 m<sup>2</sup></b>

VB	Volet battant	LV	Lave-vaisselle	AV	Alège vitrée
VR	Volet roulant	R	Réfrigérateur	AP	Alège pleine
GC	Garde-corps	C	Bloc cuisson	ODB	Oeil-de-boeuf
PF	Porte-fenêtre	LL	Lave-linge		
F	Fenêtre	TRI	Tri sélectif		
FF	Fenêtre Fixe	LC	Linéaire complémentaire		
	Soffite / Faux plafond	PV	Pare-vue		
GTL	Tableau électrique	PL	Placard		

Hauteur sous plafond sauf mention particulière : 2.50 m

DATE : JUIN 2022 DATE : R



Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libre de l'équipement. Les surfaces et hauteurs sous plafond indiquées sont approximatives. Les hauteurs sous soffites et faux-plafond ne seront pas inférieures à 2,10 m. Les retombées, soffites, canalisations, convecteurs ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. Les équipements ménagés indiquent les positions des branchements et des fluides. Le mobilier et l'électroménager ne sont pas fournis. La hauteur des franchissements des allèges ( de l'intérieur vers l'extérieur ) est de 25 cm dans le cas des terrasses et de 15 cm maximum dans le cas des balcons. Les dimensions notées sont les dimensions principales des pièces, hors décrochements, placards, lucarnes et surfaces inférieures à 1.80 m.